

Monnaie : Sri Lanka Rupee - LKR

Services de base**Système de classification du courrier (Conv., art. 17.4; Règl., art. 17-101)**

1	Basé sur la vitesse de traitement des envois (Règl., art. 17-101.2):	Non
1.1	Envois prioritaires et non prioritaires peuvent peser jusqu'à 5 kilogrammes. Admis ou non:	Non
2	Basé sur le contenu des envois:	Oui
2.1	Lettres et petits paquets, pesant jusqu'à 5 kilogrammes (Règl., art. 17-103.2.1. Admis ou non à l'expédition et à la réception:	Non
2.2	Imprimés, pesant jusqu'à 5 kilogrammes (Règl., art. 17-103.2.2). Admis ou non à l'expédition, l'admission à la réception étant obligatoire:	Non
3	Classification des envois de la poste aux lettres selon leur format: (Conv., art. 17, art. 17-102.2).	Non

Services supplémentaires facultatifs**4 Envois avec valeur déclarée (Conv., art. 18.2.1; Règl., 18-001.1)**

4.1	Admis ou non à l'expédition et à la réception:	Oui
4.2	Admis ou non à la réception seulement:	-
4.3	Déclaration de valeur. Limite maximale	
4.3.1	voie de surface:	SDR
4.3.2	voie aérienne:	7.722 SDR
4.3.3	Étiquettes . Emploi de l'étiquette CN 06 ou de deux étiquettes (CN 04 et étiquette rose «Valeur déclarée»):	CN 04 et étiquette rose 'Valeur déclarée'
4.4	Bureaux participant au service:	Tous les bureaux
4.5	Services utilisés:	
4.5.1	services aériens (code IATA des compagnies aériennes):	UL, EK, CX, MH, TK, KE, SQ, TG, FE, GF, EY
4.5.2	services maritimes (nom des compagnies de navigation):	Bridges World Wide
4.6	Bureau d'échange auquel le double du procès-verbal CN 24 doit être adressé (Règl., art.17-138.11):	
	Nom du bureau: Superintendent , Central Mail Exchange	
	Code du bureau: LKCMBA	
	Adresse : No- 87, D.R.Wijewardena Road, Colombo - 01000, Sri Lanka	
	Tél : (+94) 11 244 0111	
	Fax : (+94) 11 244 0111	
	E-mail 1 : supdt.cme@slpost.lk	
	E-mail 2:	

Nom du bureau : Assistant Superintendent (Registration)
 Adresse : Central Mail Exchange, 87, D.R. Wijewardena Mawatha,
 COLOMBO 01000,
 SRI LANKA.
 Tél : 0094112440090
 Fax : 0094112447766
 E-mail 1 : as.register@slpost.lk
 E-mail 2 :

5 Envois contre remboursement (Conv., art. 18.2.2 Règl. arts. 18-002.1, 18-002.2)

5.1	Admis ou non à l'expédition et à la réception:	Non
5.2	Admis ou non à la réception seulement:	Non
5.3	Montant en DTS du tarif appliqué en sus des taxes postales applicables aux envois contre remboursement	
5.3.1	envois ordinaires:	SDR
5.3.2	envois recommandés:	SDR
5.3.3	envois avec valeur déclarée:	SDR
5.4	Perception des taxes pour les envois contre remboursement	
5.4.1	perçues sur l'expéditeur de l'envoi:	Non
5.4.2	perçues sur le destinataire de l'envoi:	Non
5.4.3	Appliquez-vous une taxe spéciale pour la distribution des envois contre remboursement dans les pays de destination?	Non
5.4.4	Dans l'affirmative quel est le montant de cette taxe ?	SDR
5.4.5	Exigez-vous que les envois avec valeur déclarée soient scellés ?	Non

6 Envois exprès (Conv., art. 18.2.3, 18-102)

6.1	Admis ou non (expédition et réception):	Oui
6.2	Limités aux envois prioritaires:	Oui
6.3	Remise par exprès de l'envoi lui-même ou d'un avis d'arrivée lorsqu'il s'agit d'un envoi avec valeur déclarée:	
6.4	Autre information éventuelle	

7 Remise en main propre (Conv., art. 18.2.4, 18-103)

7.1	Admise à la réception pour les envois recommandés et les envois avec valeur déclarée : (si admis selon la question 4)	Non
7.2	Admise à la réception <u>seulement</u> si les envois recommandés et les envois avec valeur déclarée sont accompagnés d'un avis de réception :	Oui
7.3	Mention à apporter sur les envois à destination de votre administration :	CN07


8 Envois francs de taxes et de droits (Conv., art. 18.2.5; Règl., art. 18-004)

8.1	Envois ordinaires, recommandés et envois avec valeur déclarée. Admis ou non:	Non
8.2	Envois recommandés et envois avec valeur déclarée seulement. Admis ou non:	Non
8.3	Service de retour des marchandises	Non

9 Service de correspondance commerciale-réponse international (CCRI)

9.1	Correspondance commerciale-réponse internationale (CCRI) (Conv., art.18.3.1; Règl., art. 18-104)	Non
-----	--	-----

9.2	Assuré sur la base de réciprocité (Règl., Conv. 18.3.1, Règl., 18-104.2.3)	Non
9.3	Envois dont le poids est compris entre 50 grammes et 2 kilogrammes sur une base de réciprocité (Règl., art. 18-104.3.3)	Non
9.4	Si le poids est supérieur à 50 grammes et inférieur à 2 kilogrammes, veuillez préciser la limite supérieure de poids	g
9.5	Envois exclus du service de CCRI dont le contenu est autre que ce qui est spécifié dans l'article 18 de la Convention (Conv., art. 18; Règl., art. 18-104.3.4)	Non
9.5.1	Dans l'affirmative, veuillez préciser:	
9.6	Toute autre extension du service à convenir bilatéralement (Règl., art. 18-104.3.5)?	Non
10	Coupons-réponse internationaux (Conv., art. 18.3.2; Règl., art. 18-108 and 18-106.1). Vendus ou non (Règl., art. RL 146.1):	Oui
11	Matières radioactives (Conv., art. 19.3; Règl., arts. 19.3.3)	
11.1	Admises ou non à l'expédition et à la réception:	Oui
11.2	Admises ou non à la réception seulement:	Oui
12	Demandes de retrait, de modification ou de correction d'adresse (Conv., art. 5; Règl., art. 19-210.5.4)	
12.1	Admises ou non:	Oui
12.2	Bureau auquel les demandes doivent être transmises:(Règl., art. RL 152.3.4) Nom du bureau: Superintendent, Central Mail Exchange Code du bureau: Adresse : No- 87, D.R.Wijewardena Road, Colombo 01000, Sri Lanka Tél : (+94) 11 244 0111 Fax : (+94) 11 244 0111 E-mail 1 : supdt.cme@slpost.lk E-mail 2 :	
13	Echantillons exemptés, prélevés sur des malades (humains ou animaux) (Conv., art.19-003.2.3;Règl., arts. 19-004)	
13.1	Admises ou non à l'expédition et à la réception:	Non
13.2	Admises ou non à la réception seulement:	Non
14	Matières infectieuses de catégorie B (n°ONU 3373) (Conv., art.19-003.2.1; Règl., arts. 19-001.1.2, 19-003.2.2, 19-003.2.6)	
14.1	Admises ou non à l'expédition et à la réception:	Non
14.2	Admises ou non à la réception seulement:	Non
15	Envois pour les aveugles (Règl., art. 17-107.5)	
15.1	Enregistrements sonores expédiés par un aveugle à un destinataire quelconque. Admis ou non comme envois pour les aveugles:	Oui
15.2	Enregistrements sonores adressés à un aveugle par un expéditeur quelconque. Admis ou non comme envois pour les aveugles:	Oui

16	Objets passibles de taxes différentes réunis en un seul envoi (Règl., art. 15-101.4). Autorisée ou non:	Non
Autres renseignements		
17	Petits paquets dépassant 500 g (Conv., art. 15; Règl., art. 15-102.1). Montant en DTS de la taxe de remise en régime intérieur qui serait applicable en régime international:	SDR
18	Envois recommandés. Responsabilité (Conv., art. 22.2)	
18.1	Admise ou non en cas de force majeure (Règl., art. 22-001.2):	Non
18.2	Equivalent de l'indemnité de 30 DTS par envoi (Règl., art. 22-001.2.1.1):	5700 LKR
18.3	Equivalent de l'indemnité pour chaque sac M – maximum 150 DTS (Règl., art. 22-001.2.1.1):	LKR
19	Envois avec valeur déclarée. Responsabilité (Conv., art. 18.2)	
19.1	Admise ou non en cas de force majeure (Règl., art. 22-001.2):	Non
19.2	Admise ou non à bord des navires ou des avions utilisés par les administrations (Règl., art. 25-004.4):	Non
20	Rémunération des envois de la poste aux lettres non distribuables retournés	
20.1	Perception de la rémunération prévue à l'article 30-122.2 et 3 du Règlement de la Convention	Oui
20.2	Indiquez l'année à partir de laquelle la rémunération prévue sous 20.1 s'appliquera (veuillez noter qu'il faut répondre aux questions 20.1 et 20.2 au plus tard le 31 octobre de l'année précédant celle à partir de laquelle ces taux s'appliquent)	2023
21	Envois recommandés sous enveloppe close contenant les objets mentionnés à l'article (Conv., art.19.6). Admis ou non:	Oui
22	Modalités d'affranchissement (Règl., arts. 06-001)	
22.1	Envois affranchis au moyen d'empreintes à la presse d'imprimerie ou par un autre procédé d'impression ou de timbrage. Admis ou non:	Oui
22.2	Mention adoptée pour indiquer que l'affranchissement a été payé:	Impression à la machine à affranchir
22.3	L'affranchissement peut-il être représenté par une mention indiquant que la totalité de l'affranchissement a été payée, par exemple «Taxe perçue»? Admis ou non:	Oui
22.4	Si oui, indiquer la (les) mention(s) adoptée(s):	"Port Payé"
		
23	Emploi présumé frauduleux de timbres-poste, etc. (Règl., art. 06-004)	
23.1	La législation intérieure permet-elle la procédure prescrite:	Non
23.2	Bureau auquel les avis sur un emploi présumé frauduleux doivent être transmis:	

Nom du bureau: Superintendent, Central Mail Exchange

Code du bureau:

Adresse : No-87, D.R.Wijewardena Road,
Colombo - 01000

Tél : (+94) 11 244 0111

Fax : (+94) 11 244 0111

E-mail 1 : supdt.cme@slpost.lk

E-mail 2:

Nom du bureau : Interantional Postal Services Division

Adresse : Postal Headquarters, No.310, D.R. Wijewardena Mawatha, Colombo
- 01000, Sri Lanka

Tél : 0094112320017

Fax : 0094112339301

E-mail 1 : supdt.ips@slpost.lk

E-mail 2 : as.upu@slpost.lk

24 Envois recommandés (Règl., arts. 17-121 and 18-101)

24.1	Remplacement de l'étiquette réglementaire CN 04 par une étiquette encadrée où seule la lettre «R» est imprimée:	Non
24.2	Remplacement par un timbre ou par une bande:	Oui
24.3	Listes spéciales CN 33. Toujours exigées ou non:	Oui
24.4	Inscription globale. Acceptée ou non:	Non
24.5	Inscription globale dans tous les cas:	Non
24.6	Inscription globale uniquement dans le cadre d'un accord bilatéral:	Non

25 Modalités de remise aux destinataires des envois recommandés et des envois avec valeur déclarée (Règl., arts. 18-001, 18-101)

25.1	Remise contre signature du destinataire ou d'un mandataire dûment autorisé	
25.1.1	envois recommandés:	Oui
25.1.2	" Cette section n'est plus valide "	
25.1.3	envois avec valeur déclarée:	Oui
25.2	Remise contre signature d'un mandataire de fait (membre de la famille du destinataire, portier d'hôtel, concierge, etc.)	
25.2.1	Nom du bureau: Assistant Superintendent- Registered Branch envois recommandés.	Oui
25.2.2	Code du bureau: " Cette section n'est plus valide "	
25.2.3	Adresse : Central Mail Exchange, 87, D.R.Wijewardena Road, Colombo - 01000 envois avec valeur déclarée	Oui
25.3	Nombre de tentatives de distribution pour les envois recommandés et les envois avec valeur déclarée	
25.3.1	Envois recommandés Tél : (+94) 11 23200700	3
25.3.2	" Cette section n'est plus valide " Fax : (+94) 11 244 0090	
25.3.3	Envois avec valeur déclarée E-mail 1 : asregcme@gmail.com	3
25.4	Délai de garde des envois recommandés et des envois avec valeur déclarée après la remise d'un avis de passage en cas d'échec de plusieurs tentatives de distribution	
25.4.1	Envois recommandés	14 Jour(s) - Mois
25.4.2	" Cette section n'est plus valide "	
25.4.3	Envois avec valeur déclarée	14 Jour(s) - Mois

26	" Cette section n'est plus valide "	
27	Avis de réception (formule CN 07) (Règl., art. 18-003)	
27.1	signé par le destinataire (ou son représentant):	Oui
27.2	signé par l'agent du bureau de destination:	Oui
28	Envois de la poste aux lettres gardés en instance ou adressés poste restante (Règl., art. 19-104.5.3). Délai de garde:	15 Jour(s) - Mois
29	Réclamations (Règl., art. 21-001 and art. 21-002.1.5). Bureaux auxquels doivent être transmises les réclamations relatives (formule CN 08) (Règl., art. RL 154.2.5):	
29.1	aux envois ordinaires: Nom du bureau: Assistant Superintendent- Foreign Mails Code du bureau: Adresse : Central Mail Exchange, 87, D.R.Wijewardena Road, Colombo - 01000, Sri Lanka Tél : (+94) 11 244 0668 Fax : (+94) 11 244 0111 E-mail 1 : fgncmb@yahoo.com E-mail 2 : as.foreign@slpost.lk	
29.2	aux envois recommandés et envois avec valeur déclarée:	
29.3	aux envois contre remboursement: Nom du bureau: Code du bureau: Adresse : Tél : Fax : E-mail 1 : E-mail 2:	
29.4	Formule CN 08 électronique (Règl., art. 21-002). Acceptée ou non:	Oui
30	Envois soumis au contrôle douanier (Règl., art. 20-001)	
30.1	Nombre de déclarations en douane CN 23 exigées lorsque la valeur du contenu excède 300 DTS:	4
30.2	Langues dans lesquelles les indications de l'étiquette CN 22 ou des déclarations en douane CN 23 peuvent être rédigées:	ANGLAIS
30.3	Sacs M (Règl., art. 20-001.2.9)	
30.3.1	L'étiquette-adresse des sacs spéciaux d'imprimés doit être revêtue d'une étiquette CN 22:	
30.3.1.1	dans tous les cas (les envois devant être soumis ou non au contrôle douanier):	Oui

30.3.1.2	seulement quand les envois doivent être soumis au contrôle douanier:	-
30.3.2	La déclaration en douane CN 23 éventuellement requise ainsi que les autres papiers d'accompagnement doivent être fixés:	
30.3.2.1	à l'extérieur du sac:	Oui
30.3.2.2	sur l'un des envois contenus dans le sac:	Oui
31	Réceptifs vides (Règl., art. 17-139)	
31.1	Bureau d'échange chargé de recevoir les réceptifs vides dans les relations à longue distance:	
	Nom du bureau: Assistant Superintendent(Foreign Mails), Colombo Central Mail Exchange (CMBA)	
	Code du bureau: LKCMBA	
	Adresse : 87, D.R.Wijewardena Road, Colombo 01000, Sri Lanka.	
	Tél : (+94) 11 244 0111	
	Fax : (+94) 11 244 0111	
	E-mail 1 : asfgn@yahoo.com	
	E-mail 2: as.foreign@slpost.lk	
31.2	Valeur moyenne en DTS des réceptifs utilisés par les bureaux d'échange (Règl., art. 17-139 and 17-144.9):	12 SDR
32	Une liste des adresses électroniques des personnes de contact pour les formules de comptes et les bulletins de vérification est temporairement tenue à jour et publiée en dehors des recueils. Veuillez vous référer à la circulaire n° 75/2020 du Bureau international de l'UPU. La personne de contact au Bureau international de l'UPU pour la mise à jour de cette liste est : jean-marc.coeffic@upu.int.	
	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>CN 43,</p> <p>Nom du bureau: Asst. Superintendent, Registration Branch</p> <p>Adresse : Registration Branch, Central Mail Exchange, Colombo - 01000, Sri Lanka</p> <p>Tél : 0094 11 232 0700</p> <p>Fax : 0094 11 244 0090</p> <p>E-mail 1 : asregcme@gmail.com</p> <p>E-mail 2:</p> </div>	
32	Une liste des adresses électroniques des personnes de contact pour les formules de comptes et les bulletins de vérification est temporairement tenue à jour et publiée en dehors des recueils. Veuillez vous référer à la circulaire n° 75/2020 du Bureau international de l'UPU. La personne de contact au Bureau international de l'UPU pour la mise à jour de cette liste est : jean-marc.coeffic@upu.int.	
	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>CN 43, CN 54, CN 54bis, CN 56, CN 57,</p> <p>Nom du bureau: Asst. Superintendent, Foreign Mails</p> <p>Adresse : Colombo Central Mail Exchange, 87, D.R.Wijewardena Road, Colombo 01000, Sri Lanka.</p> <p>Tél : (+94) 11 244 9886</p> <p>Fax : (+94) 11 244 0111</p> <p>E-mail 1 : fgncmb@yahoo.com</p> <p>E-mail 2: as.foreign@slpost.lk</p> </div>	

- 32 Une liste des adresses électroniques des personnes de contact pour les formules de comptes et les bulletins de vérification est temporairement tenue à jour et publiée en dehors des recueils. Veuillez vous référer à la circulaire n° 75/2020 du Bureau international de l'UPU. La personne de contact au Bureau international de l'UPU pour la mise à jour de cette liste est : jean-marc.coeffic@upu.int.**

CN 58, CN 61, CN 62, CN 63, CN 64

Nom du bureau: Accountant, International Accounts

Adresse : Postal Headquarters,
310, D.R.Wijewardena Road,
Colombo 01000,
Sri Lanka.

Tél : (+94) 11 2328579

Fax : (+94) 112326329

E-mail 1 : postinte@gmail.com

E-mail 2: acct.ia@slpost.lk

- 33 Bureau(x) d'échange chargé(s) du traitement de la poste aux lettres (Règl., art. 17-114.4):**

Nom du bureau: Superintendent, Central Mail Exchange

Code du bureau:

Adresse : 87, D.R.Wijewardena Road,
Colombo - 01000,
Sri Lanka

Tél : (+94) 11 244 0111

Fax : (+94) 11 244 0111

E-mail 1 : supdt.cme@slpost.lk

E-mail 2:

Courrier acheminé par voie maritime

- 34 Dépêches de surface de la poste aux lettres**

34.1 Nom du (des) port(s) d'arrivée: Colombo Harbor

34.2 Nom et adresse du bureau d'échange de destination auquel envoyer par avance les bordereaux de livraison CN 37:

Nom du bureau: Asst. Superintendent, Foreign Mails

Code du bureau:

Adresse : Central Mail Exchange,
87, D.R.Wijewardena Road,
Colombo 01000,
Sri Lanka

Tél : (+94) 11 244 0111

Fax : (+94) 11 244 0111

E-mail 1 : as.foreign@slpost.lk

E-mail 2: fgncmb@yahoo.com

- 35 Dépêches de surface des colis postaux (Voir Recueil des colis postaux)**

Service à la clientèle

36	Système de suivi en ligne fournis	Oui
36.1	Adresse du site Web pour obtenir des informations concernant les lettres http://www.slpost.gov.lk/	
36.2	Langues dans lesquelles les données de suivi peuvent être obtenues Anglais	
36.3	Points de contact	
36.3.1	Pour les opérateurs désignés partenaires Tél : 0094 112 440090 Fax : 0094 112 440111 E-mail : as.register@slpost.lk	
36.3.2	Pour les clients Tél : 0094112440668 Fax : 0094112440111 E-mail : asfgn@yahoo.com , asfgn@slpost.lk	
Jours férié nationaux		
37.1	Jours fériés nationaux disponibles sur le recueil des colis postaux https://parcel.upu.org/Published%20Documents/Parcel_Compendium_LK_LKA_FR.pdf	
37.2	Receuil poste aux lettres https://parcel.upu.org	
Normes de distribution		
38	Voir les annexes.	
Autres renseignements		
39	Courrier avion	
39.1	Les frais dus au titre du transport aérien des dépêches-avion en transit entre deux aéroports de votre pays sont-ils fixés sous forme d'un prix unitaire?	Non
39.2	Sous réserve de l'accord des administrations qui reçoivent ces dépêches dans les aéroports de leur pays, votre administration expédie-t-elle par avion, avec priorité réduite, des dépêches de courrier de surface (S.A.L.)? Voir également le tableau D - Indications concernant le service S.A.L. publié dans la CN68 : http://www.upu.int/fr/activites/transport/publications.html	Non
39.3	Si oui, est-il perçu des surtaxes aériennes réduites pour le courrier S.A.L.?	Non
39.4	En tant qu'administration d'expédition, avez-vous opté pour l'inscription individuelle de chaque sac sur le bordereau CN 38 ou CN 41?	Oui
39.5	Moyennant accord préalable, autorisez-vous les administrations à utiliser vos sacs-avion pour la formation des dépêches qui vous sont destinées?	Oui
39.6	Pour les sacs de courrier S.A.L., est-il fait usage d'étiquettes CN 35 portant en caractères apparents la mention «S.A.L. Surface par avion», au lieu des étiquettes CN 36?	Non
Recueil de la poste aux lettre en ligne - Annexes		LK - Sri Lanka
Department of Posts, Sri Lanka		LKA

Normes de distribution - Lettre-avion

Nom du BE Central Mail Exchange
 Code CTCl LKCMBA
 Téléphone (+94)112440111
 Fax (+94)112440111
 Horaires de fonctionnement Mon - Sat (24 hrs) Sunday - Closed

De l'aéroport de destination au destinataire

Arrivée à l'aéroport		Jours de distribution par zone		
Jour	Heures	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Lundi	00:00 - 07:00	Lundi+1	Lundi+2	Lundi+3
Lundi	07:01 - 23:59	Mardi+1	Mardi+2	Mardi+3
Mardi	00:00 - 07:00	Mardi+1	Mardi+2	Mardi+3
Mardi	07:01 - 23:59	Mercredi+1	Mercredi+2	Mercredi+3
Mercredi	00:00 - 07:00	Mercredi+1	Mercredi+2	Mercredi+3
Mercredi	07:01 - 23:59	Jeudi+1	Jeudi+2	Jeudi+3
Jeudi	00:00 - 07:00	Jeudi+1	Jeudi+2	Jeudi+3
Jeudi	07:01 - 23:59	Vendredi+1	Vendredi+2	Vendredi+3
Vendredi	00:00 - 07:00	Vendredi+1	Vendredi+2	Vendredi+3
Vendredi	07:01 - 23:59	Lundi+1	Lundi+2	Lundi+3
Samedi	00:00 - 07:00	Lundi+1	Lundi+2	Lundi+3
Samedi	07:01 - 23:59	Lundi+1	Lundi+2	Lundi+3
Dimanche	00:00 - 23:59	Lundi+1	Lundi+2	Lundi+3

Définition des zones

Zone 1:

Codes postaux	Villes
00010 - 001500	With in Colombo

Zone 2:

Codes postaux	Villes
	Main cities (Suburb of Colombo)

Zone 3:

Codes postaux	Villes
	Other Cities

Arrivée au bureau d'échange: 11.00 hrs

Temps de dédouanement:

Envois possibles de droits de douane:

Envois non passibles de droits de douane:

Observations:

Recueil de la poste aux lettres en ligne - Annexes

LK - Sri Lanka

Department of Posts, Sri Lanka

LKA

Normes de distribution - Lettre voie de surface

Nom du BE Central Mail Exchange
 Code CTCl LKCMBA
 Téléphone (+94)112440111
 Fax (+94)112440111
 Horaires de fonctionnement Mon - Sat (24 hrs) Sunday - Closed

De l'aéroport/port/BE de destination au destinataire

Arrivée à l'aéroport		Jours de distribution par zone		
Jour	Heures	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Lundi	00:00 - 07:00	Lundi+1	Lundi+2	Lundi+3
Lundi	07:01 - 23:59	Mardi+1	Mardi+2	Mardi+3
Mardi	00:00 - 07:00	Mardi+1	Mardi+2	Mardi+3
Lundi	07:01 - 23:59	Mercredi+1	Mercredi+2	Mercredi+3
Mercredi	00:00 - 07:00	Mercredi+1	Mercredi+2	Mercredi+2
Mercredi	07:01 - 23:59	Jeudi+1	Jeudi+2	Jeudi+3
Jeudi	00:00 - 07:00	Jeudi+1	Jeudi+2	Jeudi+3
Jeudi	07:01 - 23:59	Vendredi+1	Vendredi+2	Vendredi+3
Vendredi	00:00 - 07:00	Vendredi+1	Vendredi+2	Vendredi+3
Vendredi	07:01 - 23:59	Lundi+1	Lundi+2	Lundi+3
Samedi	00:00 - 07:00	Lundi+1	Lundi+2	Lundi+3
Samedi	07:01 - 23:59	Lundi+1	Lundi+2	Lundi+3
Dimanche	00:00 - 23:59	Lundi+1	Lundi+2	Lundi+3

Définition des zones

Zone 1:

Codes postaux	Villes
00010 - 001500	With in Colombo

Zone 2:

Codes postaux	Villes
	Main cities (Suburb of Colombo)

Zone 3:

Codes postaux	Villes
	Other Cities

Arrivée au bureau d'échange:

11.00 hrs

Temps de dédouanement:

Envois passibles de droits de douane:

Envois non passibles de droits de douane:

Observations: